

EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND
En abrégé « EUROFUNDLUX »
Société d'investissement à capital variable
10/12 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B82461

Les actionnaires sont convoqués à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 25 avril 2022 à 11 heures au siège social de la société sous rubrique avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu d'activité du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 ;
2. Approbation des Etats Financiers au 31 décembre 2021 ;
3. Décharge aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat ;
4. Nomination, sous réserve de l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et avec effet à la date d'approbation de la CSSF (si postérieure à celle de l'Assemblée), de M. Menozzi en tant que nouveau membre du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2024 ;
5. Rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2022 ;
6. Nomination du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an ;
7. Divers.

Aucun quorum n'est requis pour que l'assemblée puisse délibérer valablement.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Chaque action, quels que soit le compartiment et la classe ou sous-classe auxquels elle se rapporte et quelle que soit sa valeur nette d'inventaire dans son compartiment et sa classe ou sous-classe, donne droit à une voix.

Sont admis à assister ou être représentés à l'Assemblée Générale Ordinaire tous les actionnaires nominatifs inscrits dans le registre des actionnaires cinq (5) jours francs avant la tenue de ladite Assemblée. Les propriétaires d'actions nominatives devront aviser le Conseil d'Administration de la Société par écrit cinq (5) jours francs avant l'Assemblée de leur intention d'y participer soit personnellement, soit par procuration, laquelle devra être déposée cinq (5) jours francs avant l'Assemblée à l'un des guichets mentionnés ci-dessous.

Au Grand-Duché de Luxembourg : Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A. – Luxembourg Branch, 10/12 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

En Italie: Allfunds Bank SAU, Piazza Lina Bo Bardi, 3 – 20121 Milano.

Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration en désignant un représentant de l'Agent Domiciliaire, c'est-à-dire Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A. – Luxembourg Branch, comme mandataire. Des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au Siège Social de la Société ; la procuration doit être communiquée au mandataire endéans le délai indiqué ci-dessus, moyennant téléfax ou tout moyen similaire soit directement à Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A. – Luxembourg Branch, soit par l'intermédiaire de Allfunds Bank SAU, Piazza Lina Bo Bardi, 3 – 20121 Milano.

Le Conseil d'Administration